



BILAN 2023

Étude régionale des défaillances et
sauvegardes des entreprises

Auvergne-Rhône-Alpes



PANORAMA GÉNÉRAL

6 834 défaillances d'entreprises en 2023

La région retrouve son niveau de défauts de 2016

« Bien au-delà des « rattrapages » post Covid, les défaillances liées à la conjoncture ultra tendue s'accroissent »

Le groupe Altares – expert historique et référent de l'information sur les entreprises – dévoile aujourd'hui les chiffres des défaillances d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2023.

Avec **6 834** procédures ouvertes en 2023, le nombre de défaillances est en augmentation de 38 % par rapport à 2022. Un taux encore très élevé après la hausse historique (+58 %) de 2022. La région enregistre une tendance proche de celle observée en France qui avec 57 729 procédures ouvertes, enregistre une augmentation de 36 % par rapport à 2022.

Les TPE sont naturellement les plus nombreuses mais les PME régionales sont très exposées. Au regard du contexte inédit de « permacrise » dans lequel les entreprises naviguent depuis 4 ans, les seuils de défaillances, s'ils sont élevés, ne sont pas une surprise.

De fortes disparités locales se manifestent

Le **Rhône**, qui concentre traditionnellement plus du quart des défaillances, franchit la barre des 1700 défauts comme en 2016. La dégradation est supérieure à la tendance régionale (+42% vs +38%).

Le **Puy-de-Dôme** affiche l'augmentation la plus sévère de la région (+69%) pour plus de 500 défauts. Jamais le département n'a enregistré autant de dépôts de bilan au cours des dix dernières années.

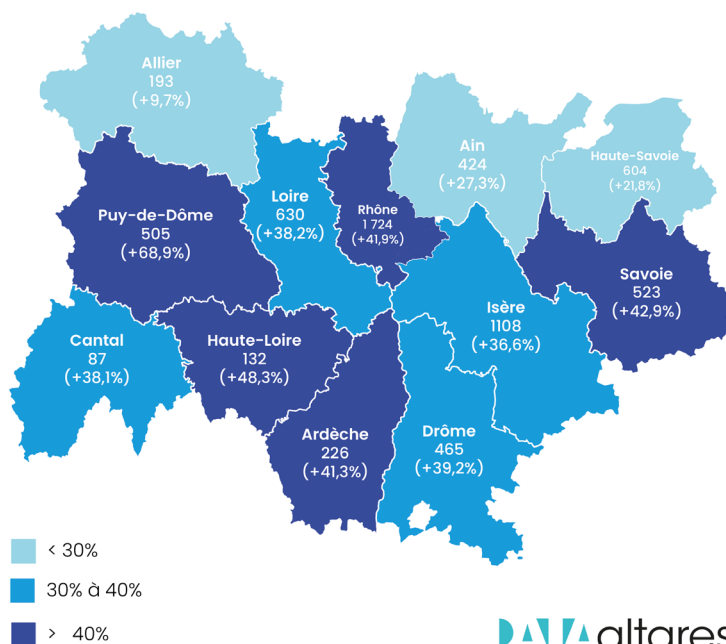
Trois autres départements accusent des hausses de plus de 40%. C'est le cas de la **Haute-Loire** (+48%), la **Savoie** (+43%) et l'**Ardèche** (+41%).

Le tiers des départements connaît une augmentation du nombre de défaillances compris entre 30% et 40%. **L'Isère** affiche, ainsi, une hausse de 37%, le **Cantal** et la **Loire** (+38%), et la **Drôme** (+39%).

La **Haute-Savoie** (+22 %) et l'**Ain** (+27%) montent sur le podium dont la première marche est occupée par l'**Allier** (+10%).

Évolution des défaillances d'entreprises en 2023 / 2022

Auvergne- Rhône-Alpes



Thierry Millon, directeur des études de la société Altares :

« Après une phase de rattrapage d'une partie des entreprises tenues à flot grâce aux mesures d'accompagnement mises en place depuis la crise Covid, nous amorçons désormais une nouvelle phase, plus structurelle, davantage liée aux insuffisances financières des entreprises qui doivent naviguer dans un environnement économique extraordinairement tendu. Certes les assignations ont repris fortement mais toutes les procédures ne sont pas ouvertes à l'initiative des URSSAF. Activité en berne, niveau d'inflation encore élevé, taux d'intérêt toujours hauts, consommation qui flanche, forment un dangereux cocktail pour des entreprises aux trésoreries épuisées après une succession de crises. Les PME et ETI ne sont pas épargnées, transférant ainsi potentiellement le risque vers leurs fournisseurs et sous-traitants. Près de 500 entreprises d'au moins 10 salariés ont défailli en 2023, c'est 62% de plus qu'en 2022 et un nombre au plus haut sur plus de dix ans. »

L'augmentation des défauts de plus gros employeurs menace davantage d'emplois : 50 600 emplois ont été menacés en 2023 contre 17 000 en 2022.

En Auvergne-Rhône-Alpes, **les TPE concentrent l'essentiel des défaillances (92 %)**, et donnent donc le ton régional. Plus de 6 100 entreprises de moins de 10 salariés ont défailli en 2023, un nombre en augmentation de 36,4 %.

Pour les **PME, la tendance accélère fortement**, tout particulièrement chez celles comptant **entre 10 et 49 salariés**, avec **455 jugements** en redressement ou liquidation directe, soit une **hausse de plus de 60 % sur un an (62,5 %)**.

Jamais autant de PME ont fait défaut au cours des dix dernières années.

Le nombre de cessations de paiement de **sociétés de 50 salariés et plus** a augmenté de 53,6% avec 43 procédures un nombre au plus haut depuis 2014.

Dans ces conditions, le nombre d'emplois menacés par ces défaillances dérape très rapidement. Les défaillances représentent 50 600 emplois soit 33 000 de plus qu'en 2022.

Un volume des défaillances conforme aux prévisions

Avec **6 834 procédures enregistrées**, le volume des défaillances renoue avec les niveaux observés en 2016 (6 840). Une situation conforme aux prévisions. La hausse sur un an (+38 %) est moins forte que celle exceptionnelle de 2022 (+ 58 %), mais reste toutefois la deuxième plus rapide de l'histoire, loin devant les +22% de 2009.

Nombre de défaillances d'entreprises par type de procédure par année et par trimestre

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Sauvegardes	260	203	186	138	142	123	122	105	155	213	37,42%
Redressements Judiciaires	7515	7405	6654	6538	6154	5 959	3 457	3 021	4 798	6 621	37,99%
Total défaillances	7 775	7 608	6 840	6 676	6 296	6 082	3 579	3 126	4 953	6 834	37,98%
Total défaillances	457	464	372	331	322	293	194	185	308	498	61,7%

Les défaillances d'entreprises accélèrent dans la construction



Construction

Le secteur de la construction concentre **le quart des cessations de paiement** et compte désormais 1 635 défauts (+39%) dont près de **1 350 dans les seules activités du bâtiment**. La **maçonnerie générale** (291 défaut ; +48 %) et les travaux **d'installation électrique** (141 ; +66 %) sont fortement impactés. Les agences immobilières enregistrent une tendance plus lourde encore (106 ; +89%).



Commerce

Le commerce dépasse 1 400 défauts (1 434) mais contient la hausse (+33 %) sous la moyenne générale (+38%). Si le **commerce de détail d'habillement** concentre près d'une centaine de procédures (95 ; +42%), des tendances lourdes sont relevées dans des activités davantage réglementées comme la **pharmacie et l'optique**. Ces deux activités comptent moins d'une vingtaine de jugements mais d'une année sur l'autre le taux d'augmentation dépasse très nettement + 100%. Le e-commerce n'est pas épargné ; 57 entreprises ont déposé le bilan soit +63% sur un an.



Services

Dans les **services aux entreprises** (889), la dégradation est très rapide (+57%). Les activités de **conseil en communication** et gestion accusent des évolutions sévères (121 ; +64%). C'est également le cas du **nettoyage de bâtiments** (102 ; +57%) et de l'**Ingénierie** (118 ; +55%). Notons que dans un volume moindre, les activités de **sécurité privée** basculent sévèrement dans le rouge (34 ; +143%).

Dans les activités **d'information et communication**, la hausse est rapide dans la **programmation informatique** (55 ; + 67%).

Pour les **services aux particuliers**, les tendances restent lourdes pour les **coiffeurs et soins de beauté** (230 ; 47%).



Industrie

L'**industrie** juste au-dessus des 500 défauts semble un peu mieux résister (+26%), portée par les activités de **manufacture** (284 ; + 12%) plus que par l'**agroalimentaire** (219 ; +50%). L'industrie manufacturière est toutefois fragilisée dans les activités de fabrication de structures métalliques (22 ; +175%).

Le secteur agroalimentaire est porté par la **boulangerie** qui à elle seule compte 139 défauts (+ 38%).



Transports

Plus de 240 **transporteurs** ont défailli en 2023 soit une hausse de 46%. La tendance est plus défavorable dans le **transport routier de marchandises de proximité** qui compte 87 défaillances (+61%) que dans l'interurbain (80 ; +45%).



Restauration

711 établissements de **restauration** ont défailli en 2023 (+40%). Le rythme ralentit pour la **restauration traditionnelle** (395 ; + 25%) mais reste fort pour la **restauration rapide** (304 ; +64%).

Les **débîts de boissons** (160 ; + 50 %) présentent une tendance plus sévère que celle de la restauration.

L'**hébergement** fait encore moins bien (71 ; +65 %).



Agriculture

L'**élevage** se distingue avec un net recul des défauts (63 ; -14%) après une année 2022 compliquée.

La culture semble résister (44 ; +7%) mais la culture de la **vigne** et celle des légumes est sous tension.

**Thierry Millon conclut :**

« En ce début d'année 2024 l'incertitude gagne du terrain. Dans un contexte de croissance poussive, le levier finance est un moteur qui risque de manquer encore à de nombreuses entreprises pour leur permettre de répondre aux enjeux de transition écologique, Ressources Humaines et bien évidemment business.

En dépit des crises successives qui s'enchainent depuis le début de la décennie, l'économie réelle tient mais les trésoreries des entreprises sont mises à mal. Le mur des faillites redouté depuis trois ans est moins que jamais envisagé, néanmoins, il est fondamental de se prémunir du risque de défaut de ses clients comme de ses fournisseurs stratégiques. Si les TPE sont les plus nombreuses à défaillir, 2023 a confirmé que les partenaires commerciaux PME et ETI sont, et devraient rester, également très exposés au risque. »

L'étude France « **Défaillances et sauvegardes d'entreprises - bilan 2023** » est disponible en ligne

[CLIQUEZ ICI](#)



Méthodologie | Les statistiques Altares de défaillances d'entreprises comptabilisent l'ensemble des entités légales disposant d'un numéro SIREN (entreprises individuelles, professions libérales, sociétés, associations) et ayant fait l'objet d'un jugement d'ouverture de procédure prononcé par un Tribunal de Commerce ou Judiciaire (ex TGI - TI)

Glossaire | La défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire directe auprès d'un Tribunal de Commerce ou Judiciaire. Cela concerne aussi les ouvertures après résolution du plan de redressement. En revanche, les statistiques de défaillances ne considèrent ni les procédures amiables (mandat adhoc ou conciliation) ni les suites d'ouverture (arrêt de plan ou conversion en liquidation).

À propos d'Altares - www.altares.com

Altares est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème.

Grâce à ses outils et ses informations, Altares aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations sur les entreprises, Altares s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 500 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.

Contact

Altares

Thierry Millon – Directeur des études Altares
thierry.millon@altares.com | 04 72 65 15 51

Smart insights to shape your future

Paris

Campus Equilibre
Immeuble Le Yard
58 Avenue Jean Jaurès
92700 Colombes
France
+33 (0)1 41 37 50 00

www.altares.com

Bruxelles

Pontbeekstraat 4
1702 Dilbeek
Belgique
+32 (0)2 481 83 00

www.altares.be

www.altares.lu

Rotterdam

Otto Reuchlinweg 1094
3072 MD Rotterdam
Pays-Bas
+31 (0)10 710 95 60

www.altares.nl